Faculté de l'aménagement
Université de Montréal

GUIDE DE SOUMISSION D'UN PORTFOLIO

ADMISSION À LA MAÎTRISE EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Les candidat(e)s à l'admission au programme de maîtrise en architecture de paysage doivent présenter un portfolio d'un maximum de 15 pages, selon les directives suivantes :

Types de travaux à inclure

Le portfolio doit inclure des travaux académiques réalisés dans le cadre d'ateliers et/ou d'activités professionnelles qui ont donné lieu à une intervention sur le territoire ou une proposition de planification : soit la conception ou la planification de projets d'aménagement urbain, périurbain ou rural, de projets d'architecture, de projets artistiques *in situ* ou de tout autre projet lié au champ d'études. La présentation des travaux devrait inclure des plans, perspectives, coupes et autres illustrations pertinentes.

Pour les étudiant(e)s formé(e)s en géographie, en environnement ou en toute autre discipline liée à l'étude des environnements naturels et humains, le portfolio inclura des exemples de travaux d'analyse territoriale (en régions urbaines, périurbaines ou rurales) et voisins de ceux décrits ci-dessus ou des résumés illustrés d'études réalisées dans un cadre académique ou professionnel. Les illustrations devront être réalisées par le/la candidat/e (cartes, schémas, plans, blocs-diagrammes, etc.).

Format et présentation des travaux :

Le portfolio comporte au maximum 15 pages d'illustrations de travaux et orienté en format portrait ou paysage (8 1⁄2 po x 11 po) ou A4 (21 cm x 29,7 cm). Il doit être en format numérique, de type PDF et de 20 Mo maximum. Il comprend sur la couverture, en haut à droite, le nom de le/la candidat/e.

Chaque réalisation doit être accompagnée de ce qui suit : le titre du projet, le nom et le sigle de l'atelier; le nom de l'institution, s'il y a lieu; une courte description de la réalisation incluant le contexte dans lequel elle a été produite et la date de sa production. De plus, dans le cas de travaux d'équipe, le/la candidat/e doit indiquer clairement le nom des coéquipiers, son implication et sa contribution au projet incluant les éléments qui peuvent lui être attribués. Ceci dans le but d'évaluer les compétences en illustration, en graphisme et en compréhension spatiale, la rigueur de la démarche, la créativité et la sensibilité à l'espace de le/la candidat/e. Pour chaque illustration, indiquer le titre et le nom de l'auteur ou des auteurs.

Dépôt du portfolio :

Nommer le fichier de la façon suivante : Nom-Prénom-PortfolioAPA
Téléverser le portfolio exigé via le Centre étudiant

- Sélectionner la tuile « Tâches »
- Dans la liste de tâches cliquer sur la tâche « Portfolio »
- Cliquer sur le bouton vert « Téléverser »

Notez que tous les documents de la demande d'admission doivent être soumis à travers le Centre étudiant. Aucun document ne sera accepté par courriel.